



## Compte-rendu du CSAL-FS n°4/2023 du 24/05/2023

Ce 4ème CSAL de l'année était réuni pour la première fois en Formation Spécialisée : cette instance remplace les CHS-CT.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et le Médecin du travail étaient présents.

L'ordre du jour portait sur : l'approbation du PV du CHS-CT du 03/11/2022, la désignation du secrétaire du CSAL-FS de la Haute-Saône, l'examen des fiches de signalement des accidents de travail et des demandes portées au registre SST70, la présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail pour 2023, la situation sanitaire du pôle de contrôle, la situation des chantiers en cours, l'organisation de la campagne DUERP, la poursuite des derniers échanges en CHS-CT, le point budget et propositions de dépenses et les questions diverses.

Auparavant, nous avons lu la liminaire que vous trouverez ci-après.

Le Président précise que « nous siégeons dans une nouvelle instance qui a du retard dans sa mise en œuvre » ce qui n'empêche pas d'échanger sur les problèmes.

### **Approbation du PV du CHS-CT du 03/11/2022**

Approbation à l'unanimité.

### **Désignation du Secrétaire et durée de son mandat**

M.Pascal BAULLARD est nommé à l'unanimité : secrétaire provisoire, en l'absence actuellement du règlement intérieur de la FS.

### **Présentation des acteurs de prévention**

Mme VUATTOUX, médecin de prévention, officie sur 4 départements. Elle est présente sur notre département pour des jours de consultation qui sont définis à l'avance mais peut également consulter pour des visites à la demande.

Une infirmière est actuellement en cours de recrutement, pour une prise de poste prévue en fin d'année.

M.LEGLISE, Inspecteur Hygiène Sécurité et Santé au Travail est nommé sur la Région Bourgogne Franche-Comté

Mme GAMARD, repositionnée en tant qu'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention.

### **Examen des fiches de signalement des accidents de travail et des demandes portées au Registre SST**

\* **Fiches de signalement** : une fiche de signalement pour l'année 2023

Nous vous rappelons que ces fiches sont à utiliser non seulement pour signaler des incidents avec le public mais aussi pour les Risques Psychosociaux en interne.

\* **Accidents de travail** : 4 nouvelles fiches d'accident.

\* **Demandes portées au Registre SST** : Toutes les demandes portées au Registre SST ont reçu un avis favorable de la Direction.

Il est souligné la qualité peu satisfaite du nettoyage des locaux.

Le site de Lure fera l'objet d'une visite de l'inspecteur Hygiène SST suite à la demande de l'installation d'une rampe de sécurité.

## **Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail pour 2023**

La FS est dotée d'un budget de 26 874€ pour le suivi des actions et de 5 023€ pour les formations.

### **Situation sanitaire du PCU**

Solidaires Finances Publiques souligne que cette situation a été bien gérée par les différents acteurs de prévention : médecin, assistante sociale ainsi que par les chefs de service.

### **Situation des chantiers en cours**

Le chantier de désamiantage du 9 Place du 11ème Chasseurs est terminé.

Les travaux de rénovation de l'antenne pérenne de Héricourt ont commencé le 20 février 2023 et sont toujours en cours.

Le chantier de désamiantage et de rénovation du rez de chaussée du CFP de Lure .

Plusieurs problèmes ont été rencontrés en cours de chantier.

La Direction attend la signature d'un dernier devis pour un accord par le bureau SPIB-2C pour une reprise du chantier actuellement à l'arrêt.

### **Organisation de la campagne DUERP**

Un groupe de travail sera programmé en Juin.

Aucune précision concernant le remplacement de Mme Sylvestre, Assistante de Prévention, n'est apportée.

### **Poursuite des derniers échanges en CHS-CT**

Lors de la dernière séance du CHS-CT du 3 novembre 2022, il avait été décidé de reprendre, dans le cadre de cette nouvelle instance du CSAL-FS, le sujet sur les suites à donner à un grave incident survenu en 2022.

Est acté, le principe d'un groupe de travail, qui réunissant les membres du CSAL-FS, réfléchira sur toutes les formes de communication adaptées à diverses situations de travail (compte-tenu notamment des nouvelles organisations de travail induites par les restructurations).

A l'issue de ces travaux un guide des bonnes pratiques pourrait être élaboré.

### **Point budget et propositions de dépenses**

Budget de 26.874€. Sont actuellement pris en comptes les dépenses pour : des souris ergonomiques, un boîtier d'évacuation incendie, un contrôle RADON sur le site d'Héricourt, un exercice d'évacuation incendie, l'installation de fontaines à eau sur le site de Lure et au PCU.

Sur le budget de formation sont actées : 4 sessions de recyclage Sauveteurs Secouristes, 2 sessions sur Lure et Luxeuil pour les manèges d'extincteurs, et une session de conduite sur route glissante pour 10 personnes.

### **Questions diverses**

- Elections des conseillers médicaux : tous les agents intéressés devront déposer leur candidature pour le 31 mai. Les titulaires du CSAL désigneront ensuite une liste de 15 candidats pouvant siéger.
- Fonds de l'amélioration des conditions de vie au travail. Tous les sites, excepté Lure, ont été équipés ou sont en voie de l'être.
- Le nombre de contractuels qui seront recrutés sera connu en Juin.

Vos élus : Karine SCHWAB et Corinne MULENET, titulaires.

Béatrice BOULANGER et Emmanuel SAILLARD, suppléants.

## **Déclaration liminaire du CSAL-FS n°4/2023 du 24/05/2023**

Monsieur le Président,

Comme l'Intersyndicale au niveau national, si nous siégeons aujourd'hui, notre présence ne signifie pas pour autant le retour à la normale ou que la page de la colère, des revendications tant sociales que démocratiques est tournée.

Comment cela serait-il possible alors que la mobilisation contre la réforme des retraites, qui n'est toujours pas terminée, a mis en exergue de très nombreux enjeux pour une société plus juste et plus égalitaire ?

En effet, au-delà de l'âge légal du départ à la retraite, tous ceux qui se sont mobilisés depuis le 19 janvier ont mis également en avant les questions des inégalités, de la répartition des richesses, du pouvoir d'achat, des conditions de travail et plus largement de la place et du sens du travail dans nos vies respectives.

À la DGFIP, à la suite de cette mobilisation exceptionnelle où les personnels se sont engagés fortement par tous les moyens, quelles mesures de justice concernant la sécurité et la protection des agents, la rémunération, le déroulé de carrière et les promotions, les conditions de travail et l'évolution de notre administration, seront-elles mises en œuvre ?

Solidaires Finances Publiques est aujourd'hui présent devant vous, non pour cocher les cases d'un dialogue social mais pour porter les revendications des personnels sur les missions et leurs conditions d'exercice, sur les conditions de travail et sur la reconnaissance pécuniaire de l'engagement des personnels.

À la DGFIP, les réformes incessantes, les nombreuses atteintes à nos missions, à nos structures affectent les agents dans leur quotidien de travail. Sans grande surprise, l'observatoire interne de la DGFIP ne fait que le confirmer. Un seul exemple : seulement 26 % des personnels se déclarent optimistes sur leur avenir au sein de leur Direction.

Par ailleurs, les dernières annonces publiques sont loin de nous rassurer. Nous pouvons citer entre autres le plan anti-fraude, l'expérimentation de la semaine des 4 jours à la DGFIP, l'opération "En avoir pour mes impôts", sans oublier la déclaration présidentielle d'une éventuelle baisse d'impôts pour les classes moyennes.

Concernant la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, la situation de nos services est dans un tel état de délabrement que cette déclaration ne fait que confirmer que le politique ne connaît pas la réalité de nos services et que la DG lui transmet une réalité bien tronquée.

Solidaires Finances Publiques vous a alerté à maintes reprises sur la situation des accueils et nous avons fait part à maintes reprises de nos revendications sans être entendus.

Monsieur le Président, nous allons arrêter là nos exemples multiples où le manque de transparence, de visibilité entraîne une défiance de haut niveau de la part des représentantes et représentants des personnels mais surtout de la part de l'ensemble des personnels, du cadre C jusqu'au cadre A plus.